DOCTORATS EN PSYCHOLOGIE (D. Ps. et Ph. D. RI)

21.25

PSYCHOLOGIE CLINIQUE

de l'enfant, de l'adolescent et des parents







Important! Nos programmes de doctorat sont en cours de révision et certaines modifications seront apportées aux activités pédagogiques et au parcours de formation dans les prochaines années. Le présent guide sera éventuellement mis à jour et divers moyens de communication (p. ex., rencontres avec le Comité de programme, courriels) sont prévus pour tenir informées toutes les personnes concernées par ces changements. D'ici là, bonne lecture et bienvenue chez vous, chère cohorte 2021!

• TABLE DES MATIÈRES

1	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES PROGRAMMES	5
DO	OCTORATS EN PSYCHOLOGIE (D. Ps. et Ph. D. RI)	6
	Pourquoi? La finalité des programmes	6
	Comment? 2 principes fondamentaux	6
SEI	PT DOMAINES DE COMPÉTENCE DE L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC	7
EX	IGENCES DE L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC	8
ΑP	PROCHE ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : L'ACTION AU CŒUR DE LA FORMATION	9
STI	RUCTURE DES PROGRAMMES DE FORMATION	10
PΑ	RCOURS DE FORMATION DU D. Ps	12
РΑ	RCOURS DE FORMATION DU Ph. D.	16
2	PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ET DES RESSOURCES	20
	RSONNES-RESSOURCES POUR LE CHEMINEMENT EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE DE L'ENFANT, DE L'ADOLESC S PARENTS	
D.	S PARENTSProfesseur.e.s et leurs champs d'intérêt particuliers	21
	EMBRES DE L'ÉQUIPE DE GESTION DES PROGRAMMES ET DE L'ÉQUIPE PROFESSORALE	
PR	ÉSENTATION DES DIFFÉRENTES COHORTES	24
	ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT ET DES PARENTS _	24
	ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS	
	ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE ADULTE	
	ERÇU DE QUELQUES-UNES DES RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION	
	Ressources en psychothérapie	
	Services à la vie étudiante SVE	27
	Service des bibliothèques	27
3	RÈGLEMENTS ET PROCÉDURES UTILES À CONNAÎTRE	28
D۱۱	VERS RÈGLEMENTS UTILES EN FONCTION DE THÉMATIQUES VARIÉES	29
PR	OCÉDURES UTILES À CONNAÎTRE!	30
	Besoin d'un délai?	30
	Demande de révision de notes	30
	Demande d'interruption d'études	30
	Ce que peut faire un e étudiant e qui se sent lésé e dans ses droits	30

4 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES PROGRAMMES	31
EXIGENCES PARTICULIÈRES POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME D. Ps	33
EXIGENCES PARTICULIÈRES POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME Ph. D.	33
SÉMINAIRES DE MENTORAT D. Ps. et Ph. D.	33
COMITÉ DE THÈSE Ph. D.	33
THÈSE Ph. D.	34
PROCÉDURE DE TRANSFERT DU D. Ps. AU Ph. D. RI	38
5 NOTES DIVERSES	39
RÉSULTATS ACADÉMIQUES COMMUNIQUÉS SOUS FORME DE COTES	40
ABSENCE PROLONGÉE ET NON PLANIFIÉE DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR DE RECHERCHE	40
UTILISATION D'ORDINATEURS PORTABLES ET DE TELEPHONES INTELLIGENTS EN CLASSE	41
AUTRES LIENS UTILES	
Horaires	
Sites Internet internes	
Formulaires	42

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES PROGRAMMES

DOCTORATS EN PSYCHOLOGIE (D. Ps. et Ph. D. RI)

Pourquoi? La finalité des programmes

Le doctorat professionnel en psychologie (D. Ps.) et le doctorat en recherche et intervention en psychologie (Ph. D. RI) visent à former des psychologues de haut niveau qui :

- Adopteront une pratique professionnelle bienveillante, sensible et responsable, à travers le développement d'une posture réflexive de praticien-chercheur
- Mettront à profit leurs compétences, leur jugement professionnel et leur passion pour l'humain en s'engageant à évaluer avec éthique et expertise les besoins diversifiés et complexes des enfants, adolescents, parents, adultes, groupes ou organisations dans le but de les accompagner vers l'amélioration de leur fonctionnement
- S'adapteront aux défis croissants de la pratique professionnelle en veillant à maintenir un équilibre dans toutes les sphères de leur vie

Le doctorat en recherche et intervention en psychologie (Ph. D. RI) a pour objectif additionnel de soutenir les doctorant.es vers une autonomie en recherche afin qu'elles et ils :

 Contribuent au développement de la société de demain par la réalisation de travaux scientifiques d'envergure en lien avec la pratique de la psychologie

Comment? 2 principes fondamentaux

En cohérence avec les exigences de l'Ordre des psychologues du Québec¹ (OPQ) et les recommandations de la Société canadienne de psychologie²³, les deux programmes :

- Mettent l'accent sur le développement de la capacité du ou de la doctorant.e à mettre en œuvre la démarche scientifique dans sa pratique professionnelle
- S'articulent autour de 7 domaines de compétences inhérents à la profession

Dans cette perspective, les activités pédagogiques reposent sur l'intégration fructueuse de la pratique et de la recherche. Concrètement, l'étudiant.e est appelé.e à appliquer de façon systématique la démarche scientifique dans l'ensemble de son parcours de formation, soit dans le cadre des cours, des stages, de l'internat ainsi que dans la réalisation de sa production de fin d'études.

Cette démarche se décline en 6 étapes :

- 1. Cerner la problématique et formuler la question générale de départ
- 2. Documenter le sujet et formuler les objectifs ou les hypothèses de travail
- 3. Choisir et concevoir la démarche méthodologique
- 4. Veiller à la conduite responsable et à l'éthique dans la mise en œuvre de la démarche retenue
- 5. Faire la collecte et l'analyse des données pour en dégager les résultats
- **6.** Diffuser et partager les résultats

Les prochaines sous-sections fournissent des précisions quant aux orientations pédagogiques suivantes :

- 7 domaines de compétence couverts par les programmes
- Répartition des heures de formation par le biais des stages et de l'internat (exigences de l'OPQ)
- Approche et méthodes pédagogiques privilégiées
- Structure du parcours de formation pour chacun des deux programmes doctoraux

¹ Document produit par l'OPQ (pour télécharger le document, cliquer ici)

² Rapport du groupe de travail de la SCP sur la pratique fondée sur les données probantes (2012; pour télécharger le document, cliquer <u>ici</u>)

³ Rapport du groupe de travail de la SCP sur le suivi des progrès et le suivi des résultats en psychothérapie (2018; pour télécharger le document, cliquer <u>ici</u>)

SEPT DOMAINES DE COMPÉTENCE DE L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC

Relations interpersonnelles	Évaluation	Intervention	Consultation	Éthique et déontologie	Supervision	Recherche
Établir et maintenir une alliance de travail constructive avec les clients et systèmes-clients, avec les collègues et avec les réseaux professionnels	À partir d'une ou de différentes méthodes d'évaluation appropriées, analyser un problème, le décrire, le conceptualiser et en présenter sa compréhension au client ou systèmeclient	Mettre en œuvre les actions appropriées en vue de favoriser, de restaurer, de maintenir ou de développer le fonctionnement optimal d'un client ou d'un système- client	Planifier et gérer un processus de changement tout en ne détenant pas un contrôle direct sur la démarche de changement ellemême et en exerçant les rôles appropriés à la situation, selon l'analyse systématique qui en aura été faite	Établir des relations professionnelles en s'appuyant sur des valeurs et principes d'éthique, en respectant les normes déontologiques en vigueur	Superviser des activités professionnelles et gérer une relation orientée vers le développement de compétences propres à la profession	Utiliser et conduire des recherches sur ou utiles à l'intervention dans le respect des bases scientifiques de la discipline

Praticien-chercheur : mettre en œuvre la démarche scientifique dans la pratique professionnelle

EXIGENCES DE L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC

Donnant accès au permis de l'OPQ, nos programmes de doctorat doivent satisfaire aux normes et critères établis par l'Ordre. Les principales exigences relatives à la formation pratique, tirées du *Manuel d'évaluation des programmes de doctorat en psychologie* mis à jour par l'OPQ en mars 2021⁴, sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Exigences minimales pour la formation pratique (2 300 heures)				
COMPÉTENCES	STAGE	INTERNAT		
CONTRETENCES	(700 heures)	(1 600 heures)		
Évaluation	500 heures			
Intervention et consultation	550 heures			
Supervision/Coaching 50 heures		eures		
Contact client	250 heures (dont un minimum de 100 heures de contact direct) 600 heures (dont un minimum de 300 heure) de contact direct)			
Supervision reçue	125 heures (dont 50 heures de supervision individuelle)	200 heures (dont 100 heures de supervision individuelle)		

⁴ Manuel de l'OPQ (cliquer <u>ici</u>)

APPROCHE ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES: L'ACTION AU CŒUR DE LA FORMATION

Dans un numéro spécial du Journal of Applied Psychology (2017) célébrant les 100 ans d'existence de la revue, Bell et ses collègues⁵ présentent une synthèse critique d'un siècle de recherches portant sur la formation et le développement professionnel au sein des organisations. Parmi leurs principales conclusions, les auteurs mettent en exergue la valeur ajoutée des stratégies d'apprentissage actif dans le développement de compétences complexes, telles que la régulation des émotions et la capacité à s'adapter à l'environnement de travail en mouvance. Ces constats font écho aux propos de divers spécialistes en éducation qui soulignent les avantages d'une pluralité de pratiques d'enseignement actif⁶. Les écrits issus de ces deux domaines d'expertise s'appuient sur la prémisse suivante :

• Chaque personne tient le rôle principal de sa propre formation; les personnes-ressources ayant pour responsabilité de réunir les conditions favorables à l'actualisation du potentiel créateur de chacun.e.

Embrassant cette approche d'enseignement et sensible aux défis qui nous attendent comme psychologue, l'équipe professorale privilégie donc la combinaison de stratégies pédagogiques actives, diversifiées et interactives dans l'optique de favoriser la participation pleine et entière des doctorant.e.s. Voici quelques-unes des méthodes employées par l'équipe enseignante (pour une description concrète de ces méthodes, cliquer ici):

- Étude de cas
- Atelier de travail
- Séminaire
- Jeu de rôles
- Simulation
- Exposé magistral interactif intégrant des situations authentiques
- Apprentissage par problème

Les étudiantes et étudiants sont par ailleurs exposés à différentes approches théoriques qui mettent de l'avant des stratégies et outils privilégiés dans l'actualisation des compétences professionnelles, notamment l'approche cognitivo-comportementale, l'approche développementale et l'approche psychodynamique En ce sens, nous ne formons pas des spécialistes d'une approche ou de l'autre, mais visons plutôt à permettre aux futurs professionnels de considérer diverses approches comme des outils qui s'avèrent utiles dans différentes situations.

Si des approches différentes existent dans notre profession, cela tient à la grande complexité du fonctionnement humain, particulièrement dans les sphères comportementales, affectives et relationnelles. Chaque approche aborde cette complexité sous l'angle qui lui est propre, l'étudie et tente de la théoriser avec les lunettes grossissantes qui sont les siennes. Parce que chacune se situe à un endroit bien précis pour observer et théoriser, ce qu'elle découvre reflète forcément une facette de la réalité, et ce sont là ses forces. Pour la même raison, tout ce qui se trouve hors du champ visuel de ses lunettes lui échappe, et ce sont là ses faiblesses. Aucune approche ne peut à elle seule englober la totalité d'une telle complexité, mais chacune observe sous sa loupe une tranche non négligeable de celle-ci. Dans la réalité clinique, chaque approche a sa place parce que les besoins des clients sont diversifiés.

D^{re} Monique Brillon, psychologue Psychologie Québec, juillet 2011, vol. 28 (4), p.28

⁵ Bell, B. S., Tannenbaum, S. I., Ford, J. K., Noe, R. A., & Kraiger, K. (2017). 100 years of training and development research: what we know and where we should go. *Journal of Applied Psychology*, 102(3), 305–323. https://doi.org/10.1037/apl0000142

⁶ Pour des exemples d'écrits sur le sujet, cliquer ici

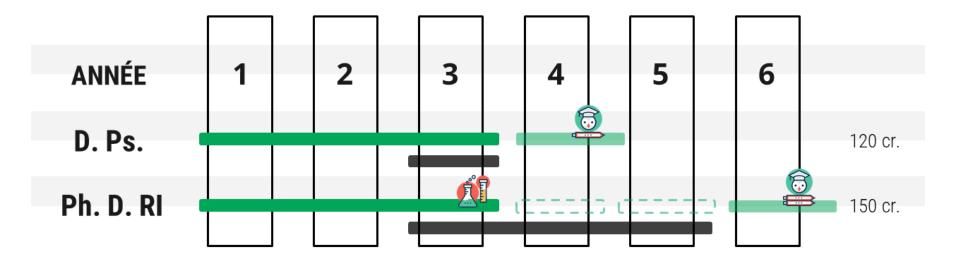
Nos programmes de formation tendent aussi vers l'avenir en portant un intérêt particulier aux défis auxquels seront confrontés le psychologue de demain. Concrètement, les cours ont été réfléchis en prenant en compte les thèmes fédérateurs du « psy de demain » dégagés sur la base d'une vaste consultation menée auprès des acteurs du département de psychologie (étudiantes et étudiants, professeures et professeurs, etc. ; pour consulter la synthèse des résultats, cliquer ici).

STRUCTURE DES PROGRAMMES DE FORMATION

Cette sous-section du guide pédagogique offre une synthèse des incontournables du parcours de formation spécifique à chacun des deux programmes doctoraux. Dans le but de faciliter le repérage des informations clés, des hyperliens y sont insérés afin d'accéder directement à l'ensemble des renseignements à comprendre pour favoriser votre intégration et votre réussite au sein du programme dont vous faites partie.

À la prochaine page, un schéma présente les principales caractéristiques communes et propres aux deux programmes de formation. Les pages qui suivent détaillent le parcours de formation du D. Ps., alors que la sous-section suivante traite du Ph. D.

Nos programmes de D. Ps. et Ph. D. en un coup d'oeil!



Cours et stages (700 heures)

2 cours de méthodologie avancée en plus des cours de base

Internat (1 600 heures)



Dépôt final du mémoire doctoral (équivalent d'un article scientifique)

Temps réservé à la rédaction



Dépôt final de la thèse (équivalent de 2 articles scientifiques)

Bonà savoir! Au Ph. D., l'entrée en internat peut se faire avant la sixième année du programme.

PARCOURS DE FORMATION DU D. Ps.

Le programme de doctorat professionnel compte 120 crédits qui sont répartis à l'intérieur des 4 années de formation afin de favoriser le développement progressif des compétences. Les éléments suivis d'une étoile 🤻 représentent des conditions à remplir pour la poursuite des études.



Le parcours est structuré selon :

- 1. Une trajectoire de développement de compétences commune aux 3 cheminements (c.-à-d., psychologie du travail et des organisations, psychologie clinique de l'enfant, de l'adolescent et des parents, psychologie clinique adulte)
 - Activités de type cours offertes durant les 3 premières années
 - Formation pratique offerte durant les 4 ans du programme
 - o 1 stage par an au cours des 3 premières années
 - o Internat à temps plein en 4e année
 - Moyens variés de soutenir la réalisation du mémoire doctoral
 - o Guide pratico-pratique précisant les critères à prendre en compte (cliquer ici)
 - O Cours de méthodes de recherche contribuant directement à l'avancement du mémoire doctoral
 - o Séminaires de mentorat (cliquer ici)
 - o Jalons qui guident la réalisation du mémoire doctoral en fonction des moments clés du parcours de formation
 - o Entrée en internat conditionnelle au dépôt initial du mémoire doctoral 🔨
 - Examen général à réaliser au début de l'automne de la 2^e année (pour plus d'informations, consulter le guide du mémoire doctoral en cliquant ici) 👢
- 2. Une trajectoire d'activités pédagogiques spécifiques à chacun des cheminements
 - Activités pédagogiques spécialisées en regard du champ de pratique (cliquer ici)
 - Stages et internat propres au champ de pratique

Les 3 prochaines pages visent à présenter une vue d'ensemble de :

- La trajectoire commune aux 3 cheminements et la trajectoire spécifique au cheminement en psychologie clinique de l'enfant, de l'adolescent et des parents (schéma du parcours de formation)
- Un aperçu de la répartition des activités pédagogiques au cours des 4 années du D. Ps.
- L'enchaînement des activités pédagogiques offertes en 1^{re} année de doctorat en psychologie clinique de l'enfant, de l'adolescent et des parents (calendrier + charge de travail aux cycles supérieurs)

PARCOURS DE FORMATION •• 4 années du D.Ps.

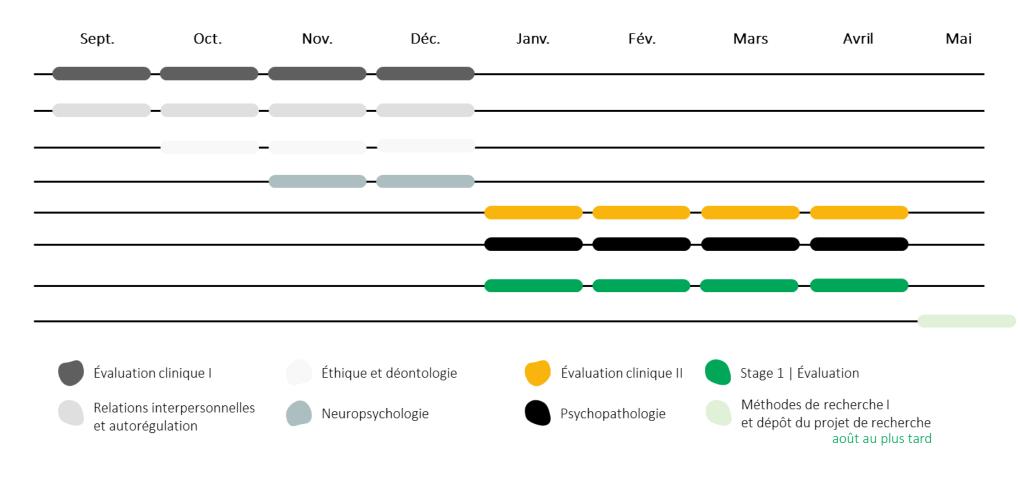
vers une mise en oeuvre de la démarche scientifique dans la pratique professionnelle



Aperçu des 4 années du programme de D. Ps.

	AUTOMNE	HIVER	ÉTÉ	
1	Vivre son parcours doctoral Évaluation clinique Relations interpersonnelles Neuropsychologie Éthique et déontologie	• • •	Métho I	
2	Intervention enfants-adolescents-parents Diversité et phénomènes socioculturels			
3	Intervention auprès des systèmes Supervision et consultation	• •		
4				
	Cours : Évaluation clinique II Cours : Psychopathologie	Cours au choix	Stage	
	Rédaction Internat (1 600) heures)	Dépôt du mémoire doctoral	

La 1^{re} année de doctorat en un coup d'œil!



Charge de travail aux cycles supérieurs. Les valeurs estimées en heures pour les différentes formes d'activités pédagogiques sont les suivantes : format magistral = 60 heures par crédit; format séminaire = 90 heures par crédit (extrait du Règlement facultaire)

PARCOURS DE FORMATION DU Ph. D.

Le programme de doctorat en recherche et en intervention compte 150 crédits qui sont répartis à l'intérieur des 6 années de formation afin de favoriser le développement progressif des compétences. L'étoile 🤻 signale l'importance d'une condition à remplir pour la poursuite des études.



Le parcours est structuré selon :

- 1. Une trajectoire de développement de compétences commune aux 3 cheminements (c.-à-d., psychologie du travail et des organisations, psychologie clinique de l'enfant, de l'adolescent et des parents, psychologie clinique adulte)
 - Activités de type cours offertes durant les 3 premières années
 - Formation pratique offerte durant 4 ans
 - o 1 stage par an au cours des 3 premières années
 - o Internat à temps plein durant la 5^e ou 6^e année (idéalement)
 - Movens variés de soutenir la réalisation de la thèse
 - o Guide pratico-pratique précisant les critères de scientificité à prendre en compte (cliquer ici)
 - O Cours de méthodes de recherche contribuant directement à l'avancement de la thèse
 - o Séminaires de mentorat (cliquer ici)
 - o Comité de thèse (cliquer ici)
 - Examen de synthèse à réaliser avant la fin de l'automne de la 3^e année (cliquer ici) 🔻



Une trajectoire d'activités pédagogiques spécifiques à chacun des cheminements

- Activités pédagogiques spécialisées en regard du champ de pratique (cliquer ici)
- Stages et internat propres au champ de pratique

Les 3 prochaines pages visent à présenter une vue d'ensemble de :

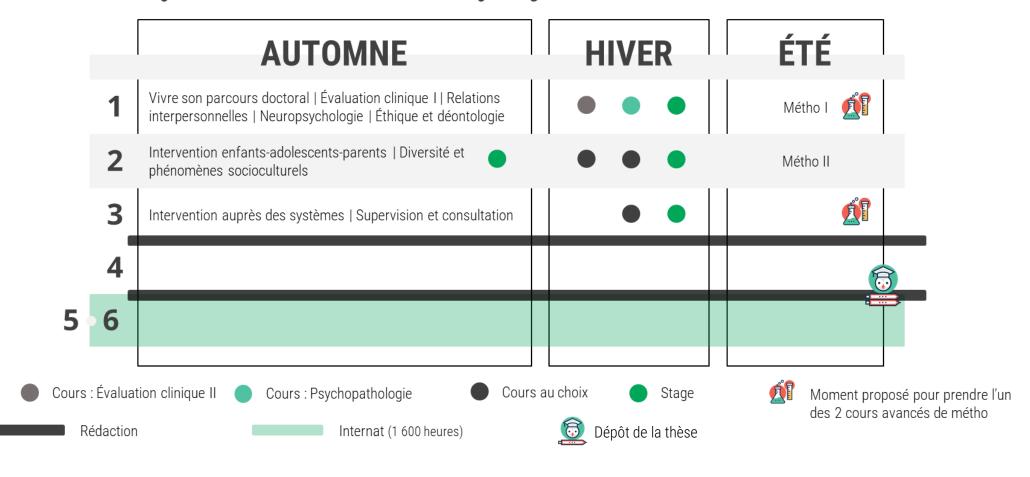
- La trajectoire commune aux 3 cheminements et la trajectoire spécifique au cheminement en psychologie clinique de l'enfant, de l'adolescent et des parents (schéma du parcours de formation)
- Un aperçu de la répartition des activités pédagogiques au cours des 6 années du Ph. D.
- L'enchaînement des activités pédagogiques offertes en 1^{re} année de doctorat en psychologie clinique de l'enfant, de l'adolescent et des parents (calendrier + charge de travail aux cycles supérieurs)

PARCOURS DE FORMATION •• 6 années du Ph.D.RI

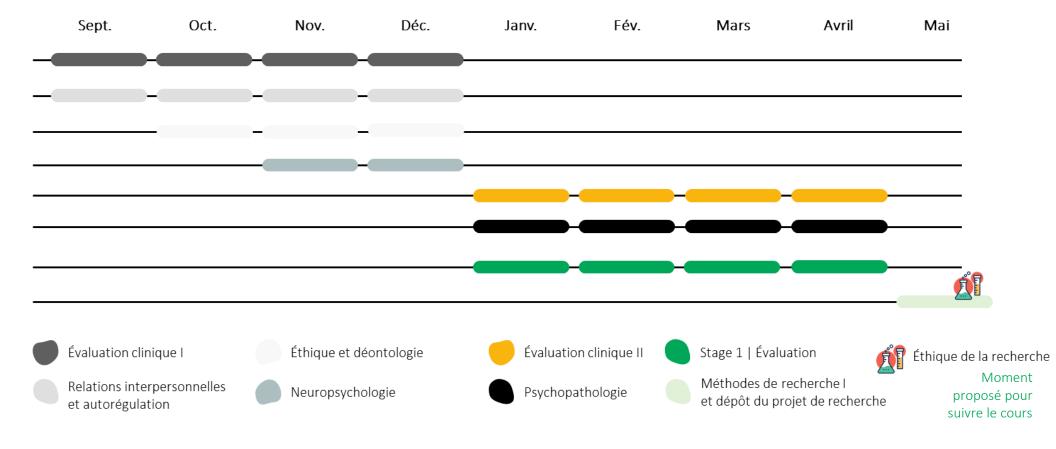
vers une mise en oeuvre de la démarche scientifique dans la pratique professionnelle



Aperçu des 6 années du programme de Ph. D. RI



La 1^{re} année de doctorat en un coup d'œil!



Charge de travail aux cycles supérieurs. Les valeurs estimées en heures pour les différentes formes d'activités pédagogiques sont les suivantes : format magistral = 60 heures par crédit; format séminaire = 90 heures par crédit (extrait du Règlement facultaire)

•	•		
PRESENTATION	NF I 'FNIIII	DE ET DEC	RECCUIIRCEC
INLOLINIATION	DL L LQUII	L LI DLO	INLOOUDINULO

PERSONNES-RESSOURCES POUR LE CHEMINEMENT EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT ET DES PARENTS

- Coresponsable des programmes de 3^e cycle : Véronique Parent
- Responsable de la formation pratique : Julie Camiré

Bon à savoir! Vous avez une question? C'est la personne à contacter! <u>Julie.Camire@USherbrooke.ca</u>

Coordonnatrice académique (3^e cycle) : Fanie St-Laurent

Professeur.e.s et leurs champs d'intérêt particuliers

Julie Achim Julie. Achim@USherbrooke.ca poste 61610

La professeure Achim est psychologue clinicienne. Elle s'intéresse à l'évaluation clinique ainsi qu'au traitement psychothérapeutique de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte selon une approche psychodynamique. Ses travaux de recherche s'articulent principalement autour de deux grands axes, soit 1) la transition vers la maternité et la maternité, leurs liens à l'adaptation et à la psychopathologie (notamment aux troubles des conduites alimentaires) et les relations précoces mère-enfant ainsi qu'à 2) la capacité de mentalisation des enfants et de leurs parents, à ses liens à l'adaptation et à la psychopathologie ainsi qu'à l'intervention thérapeutique basée sur la mentalisation. La professeure Achim est également membre d'une équipe contribuant aux développements de formations et de pratiques cliniques visant l'évaluation et le traitement de problèmes de santé mentale au Mali.

Claud Bisaillon Claud.Bisaillon@USherbrooke.ca poste 61691

La professeure Bisaillon s'intéresse principalement à l'attachement des enfants issus de populations clinique et normative (développement, évaluation) et aux interventions préventives et thérapeutiques fondées sur l'attachement et la mentalisation s'adressant aux parents ou aux figures de soins. Ses autres intérêts cliniques portent sur les psychothérapies parent(s)-enfant basées sur la mentalisation, l'adaptation des enfants placés et les liens entre l'attachement, l'adaptation et la psychopathologie.

Fabienne Lagueux Fabienne.Lagueux@USherbrooke.ca poste 61617

La professeure Lagueux s'intéresse à l'évaluation et au traitement des enfants et des adolescents dans un cadre d'intervention d'approche psychodynamique et cognitivo-comportementale. En ce qui a trait à l'intervention et à la recherche, elle a développé un intérêt plus particulier pour la clientèle adolescente et leur « culture actuelle », de même que pour la modalité de groupe. Cela l'a conduite à mener des travaux dans le secteur du développement de programmes et de l'évaluation de ceux-ci, notamment en regard à la prévention de la violence et autres troubles psychosociaux. Également, elle a développé un intérêt clinique et de recherche pour les interventions de groupe selon les modèles de « 3º vague en TCC ». De plus, elle s'intéresse à la question de la violence physique et psychologique (harcèlement psychologique) perpétrée en milieu de travail, et plus spécifiquement, dans certains milieux de vie qui offrent des services à des clientèles de jeunes vulnérables (jeunes en centres jeunesse, en HLM, etc.). Présentement, elle mène des travaux de recherche liés à la prévention de la violence et de la criminalité auprès de jeunes vivant en HLM.

Véronique Parent Veronique.Parent3@USherbrooke.ca poste 61616

La professeure Parent s'intéresse à l'évaluation et à l'intervention auprès d'enfants d'âge scolaire présentant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation, et ce, selon une perspective cognitive et comportementale. Ses travaux de recherche portent plus spécifiquement sur les troubles cognitifs liés au trouble de déficit de l'attention/hyperactivité (TDA/H), au trouble du comportement et aux troubles d'apprentissage, dont la dyslexie. Elle s'intéresse également au développement de programmes d'intervention novateurs, comme la remédiation cognitive et les interventions basées sur la pleine conscience.

Mathieu Pilon Mathieu. Pilon 2@USherbrooke.ca poste 61866

Le professeur Pilon est psychologue clinicien et neuropsychologue. Il s'intéresse au sommeil et aux troubles du sommeil chez les enfants et les adolescents, ainsi qu'au traitement de ces troubles. Ses travaux de recherche visent également à mieux comprendre le développement cognitif normal, plus particulièrement des fonctions exécutives, et la relation entre les fonctions cognitives et les problèmes de santé mentale dans une perspective développementale. Monsieur Pilon s'intéresse aussi à l'impact des troubles neurodéveloppementaux et de la douance (haut potentiel) sur le développement socio-affectif et de la personnalité. Enfin, ses intérêts portent sur l'évaluation et l'intervention thérapeutique auprès des adolescents qui présentent des traits ou des troubles de personnalité.

Guadalupe Puentes-Neuman Guadalupe.Puentes-Neuman@USherbrooke.ca poste 61613

La professeure Puentes-Neuman s'intéresse au développement socio-affectif et à la régulation socio-affective, ainsi qu'à la relation parents-enfants, notamment la paternité et la relation père-enfant, à l'attachement, à la stimulation et aux interventions précoces. Enfin, Madame Puentes-Neuman s'intéresse également aux phénomènes d'adaptation, en particulier la résilience.

Valérie Simard Valerie.Simard@USherbrooke.ca poste 61690

La professeure Simard s'intéresse principalement au tempérament et aux manifestations anxieuses chez l'enfant, à la relation parent-enfant, et à la régulation biologique durant l'enfance, plus particulièrement au développement du sommeil (insomnie, cauchemars). Parmi ses projets de recherche en cours ou à venir, notons l'étude de l'interaction gènes/tempérament/anxiété dans le développement des problèmes de régulation biologique. Elle effectue également des travaux sur la relation d'attachement, son rôle dans le développement biopsychosocial de l'enfant et sa contribution aux cognitions maternelles (biais et schémas cognitifs, perception maternelle de l'enfant). Elle travaille présentement à la conception d'un projet de recherche sur la fonction du rêve en lien avec l'attachement. Par ailleurs, elle contribue à un projet sur le traitement des troubles anxieux en milieu pédopsychiatrique.

Miguel M. Terradas, Ph.D. Miguel. Terradas@USherbrooke.ca poste 61611

Le professeur Terradas est psychologue clinicien et psychanalyste en formation. Il s'intéresse fondamentalement à la relation mère-enfant en contexte de maltraitance et aux psychopathologies pouvant être associées aux traumas vécus au sein des principaux liens d'attachement. Professeur Terradas s'intéresse également au développement du trouble de personnalité limite chez l'enfant et l'adolescent selon une perspective dimensionnelle et, plus particulièrement, à la notion de l'enfant borderline en devenir. Ses travaux de recherche portent essentiellement sur l'évaluation des capacités de mentalisation et d'autorégulation des enfants et des adolescents qui sont sous la responsabilité des autorités garantes de la protection de la jeunesse ou qui consultent en pédopsychiatrie. Il travaille également à l'élaboration d'interventions axées sur la mentalisation pouvant être utilisées en contexte clinique et éducatif auprès de ces enfants et adolescents, ainsi que de leurs parents. Enfin, le professeur Terradas est membre d'une équipe contribuant au développement de formations et de pratiques cliniques visant l'évaluation et le traitement de problèmes de santé mentale au Mali.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE GESTION DES PROGRAMMES ET DE L'ÉQUIPE PROFESSORALE

FONCTION	NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE	COORDONNÉES
Direction du Département	Guadalupe Puentes-Neuman	819-821-8000, poste 61613 <u>Guadalupe.Puentes-</u> <u>Neuman@USherbrooke.ca</u>
Coresponsables des programmes de 3 ^e cycle		
Psychologie du travail et des organisations	Marie Malo	819-821-8000, poste 65950 Marie.Malo@USherbrooke.ca
Psychologie clinique de l'enfant, de l'adolescent et des parents	Véronique Parent	450-463-1835, poste 61616 Veronique.Parent3@USherbrooke.ca
Psychologie clinique adulte	Dominique Lorrain	819-821-8000, poste 61039 Dominique.Lorrain@USherbrooke.ca
Coordonnatrice académique des programmes et coordonnatrice des stages et des internats en PTO	Caroline Rouleau	819-821-8000, poste 63848 coord.doc.psycho@USherbrooke.ca
Responsable de la formation pratique en psychologie clinique de l'enfant, l'adolescent et des parents	Julie Camiré	450-463-1835, poste 61614 julie.camire@USherbrooke.ca
Secrétaire attitrée aux programmes de doctorat	Julie Martin	819-821-7222 psychologie@USherbrooke.ca
Secrétaire de la CEIEA	Véronique Poulin	450-463-1835, poste 61865 veronique.poulin5 @USherbrooke.ca
Commis aux études supérieures et à la recherche	Marie-Eve Robin	819-821-8000, poste 62253 Marie-Eve.Robin@USherbrooke.ca
Membres de l'équipe professorale	cliquer ici pour consulter la pa _l	ge de chaque membre de l'équipe!

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES COHORTES ©



ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT ET DES PARENTS

COHORTE 2021-2025 COHORTE 2020-2024

Fanny Bellavance Gabrielle Bouchard **Emilie Boucher** Rachelle Bergeron Jessica Duclos Orly Dayan

Meagan Forest-Dionne Sarine Demirjian

Juliette François-Sévigny (Ph.D,-RI) Tania Fruchier (Ph.D.-RI)

Alice Giroux Anne-Laurence Gagné (Ph.D.-RI)

Alexandrine Gauthier Maggie Laguë Jérémie Legault-Dupuis Sam Harrisson (Ph.D.-RI) Cédric Leroux-Boisvert Léa-Maude Juteau

Alexandra Pinsonneault Amélie Landry Gabrielle St-Pierre Justine Roberge

Eric Wong Claudie Robert-Robitaille

> Éléa Laétitia Savard Gabrielle Tessier

COHORTE 2019-2023 COHORTE 2018-2022

Antoine Asselin Jane Aubertin Béatrice Côté Iulia Cerniavschi Anne-Sophie Dorion (Ph.D.-RI) Évelyne Côté Anne Dumont-Lévesque Laurence D'Anjou

Sandrine Hansen-Jaumard Pascale Dugas Isabelle Houvenaghel François Genest Lorie-Anne Jeffrey Julia Hébert Jessica Lalande Marie-Zoé Jarry

Gabrielle Lelièvre Laurence Quintal Karine Lepage-Martel Florence Rigaud-Larose

Mélina Morin Stéphanie Trudel-Pelletier Zena Nassar Valérie Parr

Pour avoir l'adresse de courriel de ces personnes, il suffit de consulter le bottin sur le site web de l'Université: www.usherbrooke.ca/bottin/

Sandrine Simard

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

COHORTE 2021-2025

Claude Chagnon Émilie Dionne

Alexandrine Dupuis

Jean-François Gagnon (Ph.D-RI)

Ophélie Larocque

Jacinthe Lavoie-Tremblay

Jacques Leroux Alexia-Maria Morena Pier-Olivier Paradis

Anne-Marie Prévost

COHORTE 2019-2023

Charlotte Castonguay-Gagnon

Jeanne Courtemanche Fida Douiri (Ph.D-RI) Marc-Antoine Gagnon

Rachel Guertin

Megan Hackel Félix-Étienne Leduc (Ph.D-RI)

Krystel Libert-Morneau (Ph.D-RI)

Lauriane Maheu

COHORTE 2020-2024

Raphaëlle Berthiaume

Félix-Antoine Desruisseaux

Marie-Laurence Génier

Jonathan Jalbert

Marie Christine MacKay

Kelly Ouellet

Gabrielle Rosa

Guillaume Voyer

COHORTE 2018-2022

Corinne Beauchemin

Anabel Cossette Civitella

Arielle Doiron

Marie-Ève Lebeuf

Sarah Lortie

Frédéric Mallette (Ph.D-RI)

Florence Morin-Parent

Mylène Tremblay

Pour avoir l'adresse de courriel de ces personnes, consulter le bottin sur le site Internet de l'Université : www.usherbrooke.ca/bottin/

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE ADULTE

COHORTE 2021-2025

Michaëlla Anctil

Ariane Audet (Ph.D.-RI)

Julie Boivin

Julie Bouchard

Martine Bryar-Lagacé

Olivia Charest-Drapeau

Fanny Desbiens

Romane Duquette-Laplante (Ph.D.-RI)

Gregory Fortin-Vidah (Ph.D.-RI)

Ariane Freynet-Gagné (Ph.D.-RI)

Gabrielle Laurier

Sarah Maillé

Myriam Roy (Ph.D.-RI)

Sandra Tshilumba

COHORTE 2019-2023

Isabelle Boutin-Delisle

Mallorie Brisson (Ph.D.-RI)

Aurélie Claing (Ph.D.-RI)

Gabrielle Cloutier

Anne-Sophie Gingras (Ph.D.-RI)

Éloïse Guillemette

Joanna Maria Kowalczyk

Stéphanie Monet

Alexis Perrot

Émilie Pigeon-Moreau

Joanie Poirier (Ph.D.-RI)

Corinne Talbot

Émilie Tassé (Ph.D.-RI)

COHORTE 2020-2024

Elisabeth Bergeron

Myrka Chubby-Boivin

Nolwenn Crozet (Ph.D.-RI)

Myriam Douadi

Alexandra Ghostine

Alexandra Girard

Kassandra Lachapelle

Audrey-Ann Lefebvre (Ph.D.-RI)

Belinda Mokri

Azalée Mongrain-McNally

Pénélope-Anne Painchaud-Bouchard

Mathilde Savard

Audrey Savignac

Janina Sochaczewski

COHORTE 2018-2022

Nadia Anjachak

Pauline Archambault

Andréanne Bourdeau

Carolanne Cadieux-Fitzgerald

Stéphanie Fournier

Kristin Gehl

Sue-Hélène Labonté

Isabelle Lessard (Ph.D.-RI)

Jade Martin-Graveline

Marie-Claude Robert

Cynthia Tremblay

Pour avoir l'adresse de courriel de ces personnes, il suffit de consulter le bottin sur le site web de l'Université : www.usherbrooke.ca/bottin/

APERÇU DE QUELQUES-UNES DES RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION

Ressources en psychothérapie

En tant qu'étudiant.e.s de l'Université de Sherbrooke, vous avez accès au Service de psychologie de l'Université: www.usherbrooke.ca/etudiants/sante-et-aide-a-la-personne/psychologie.

Bon à savoir! En raison du travail d'introspection réalisé durant le doctorat, il arrive fréquemment que les activités pédagogiques (p. ex., stages, internat, cours) mettent en évidence des besoins personnels qui interfèrent avec le développement professionnel de l'étudiant.e. Dans ce genre de situations, la personne responsable de l'activité pédagogique en discute avec l'étudiant.e afin de le ou la « référer à des personnes susceptibles de l'aider sur le plan personnel » (Psychologie Québec, 2005, p. 12). Dans une publication balisant les pratiques de supervision, l'Ordre apporte une nuance importante à prendre en considération dans l'accompagnement des doctorant.e.s : « il peut donc être pertinent de reconnaître le vécu émotionnel du supervisé, sans toutefois y travailler, afin de l'aider à différencier son propre vécu de celui du client. Il faut être conscient du risque de glissement que cela comporte : le superviseur ne doit pas agir comme un psychothérapeute » (OPQ, 2019, p. 19). Pour éviter tout conflit de rôles contrevenant au code de déontologie⁸, chaque membre de l'équipe enseignante (p. ex., superviseur.e, professeur.e) veille à maintenir une frontière claire entre la formation doctorale et la psychothérapie.

Services à la vie étudiante SVE

Voici les principales ressources offertes (pour plus d'info : https://www.usherbrooke.ca/etudiants/) :

- Service de psychologie et d'orientation
- Services à la clé
- Soutien/financement des activités étudiantes
- Aide financière
- Service de santé

Service des bibliothèques

www.usherbrooke.ca/biblio/

⁷ Pour télécharger le document produit par l'OPQ, cliquer ici

⁸ Pour accéder au code de déontologie des psychologues, cliquer <u>ici</u>

	_ 1			Λ
~	RECIEMENTS	ET PROCÉDURES UTILE	N 23	CONNAITRE
	MLULLINLINIS	LI I MOOFDOMFO OTIFI	J M	UUMMAIIML

DIVERS RÈGLEMENTS UTILES EN FONCTION DE THÉMATIQUES VARIÉES

THÉMATIQUES	RÈGLEMENT DES ÉTUDES	RÈGLEMENT FACULTAIRE
Droits et responsabilités des étudiant.e.s (p. ex., ombudsman inclusion déclaration)	(infos générales, cliquer ici déclaration complète, cliquer ici)	
Propriété intellectuelle (p. ex., protection de la propriété des étudiant.e.s)	(politique complète, cliquer ici)	
Qualité de la formation (p. ex., principes de promotion de la qualité responsabilités des différentes parties évaluation de l'enseignement)	(politique complète, cliquer ici)	(règlement facultaire, cliquer ici)
Intégrité intellectuelle (p. ex., plagiat et autres délits sanction disciplinaire)	(article 9, cliquer ici)	(outils et ressources, cliquer ici)
Conditions de poursuite d'un programme d'études de 3 ^e cycle (p. ex., conditions d'admission exigences motifs d'exclusion)	(article 3.1.3.5, cliquer ici)	(chapitre 3.1.3.5, cliquer ici)
Évaluation des apprentissages (p. ex., modalités d'évaluation révision de notes production de fin d'études rétroaction)	(articles 4.5.1 et 4.5.2, cliquer ici)	(politique complète, cliquer ici)
Examen général ou de synthèse (p. ex., description de l'évaluation délais prescrits composition du jury décisions possibles)	(article 4.4.1.1, cliquer ici et article 4.5.2.3, cliquer ici)	(chapitre 4.4.1.2 et chapitre 4.5.2.3, cliquer ici)
Production de fin d'études (p. ex., mémoire doctoral thèse production par articles)	(article 4.4.1.2, cliquer ici et article 4.5.2.3, cliquer ici)	(chapitre 4.4.1.2 et chapitre 4.5.2.3, cliquer ici)
Stages et internats (p. ex., conséquences de l'échec à un stage ou à l'internat règles d'attribution des milieux balises entourant l'interruption)	(article 4.4.2.2, cliquer ici)	(chapitre 4.4.2.2, cliquer ici)
Respect des échéances (p. ex., plan de cours demande de délai preuve à fournir)	(article 4.5.1, cliquer ici)	(chapitre 4.5.1.2, cliquer ici)
Interruption des études au 3 ^e cycle (p. ex., maladie congé parental durée)	(article 3.1.1.1.0, cliquer ici)	(démarche à suivre, cliquer ici)
Connaissance de la langue (p. ex., exigences relatives à la langue française évaluation de la qualité)	(article 6.3, cliquer ici et politique complète, cliquer ici)	(chapitre 6, cliquer ici)
Reconnaissance des acquis (p. ex., constitution du dossier traitement de la demande coûts)	(politique complète, cliquer ici)	(règlement facultaire, cliquer ici)

PROCÉDURES UTILES À CONNAÎTRE!

Besoin d'un délai?

Marche à suivre pour déposer une demande informelle de délai

- Informer la personne responsable de l'activité pédagogique des raisons de son absence ou de son incapacité à respecter les délais avant la date de l'évaluation ou de remise du travail
- Fournir les pièces requises pour justifier la demande de délai
 - o Délai maximal de 2 semaines pour remettre les pièces justificatives

Demande formelle de délai

- Si le délai demandé dépasse la date de fin du trimestre
 - o Remplir le formulaire prévu à cet effet (cliquer ici pour le télécharger)
- Acheminer directement la demande au secrétariat des études supérieures
 - o Écrire à Marie-Eve Robin (Marie-Eve.Robin@USherbrooke.ca)
- La mention IN (incomplet) sera alors inscrite sur le relevé de notes de l'étudiant.e

Demande de révision de notes

- Suivre la procédure décrite dans le Règlement des études (article 4.5.1.5, cliquer ici)
- Acheminer directement la demande au secrétariat des études supérieures
 - o Écrire à Marie-Eve Robin (Marie-Eve.Robin@USherbrooke.ca)

Demande d'interruption d'études

- Discuter de la situation avec la responsable de la formation pratique
 - o Contacter Julie Camiré (Julie.Camiré@USherbrooke.ca)
- Formuler une demande écrite à l'adjointe à la direction aux études supérieures
 - o Écrire à Nathalie Lachance (Nathalie.Lachance2@usherbrooke.ca)
 - o Joindre une preuve justificative (p. ex., billet médical)

Important! La personne qui interrompt ses études sans autorisation ou qui excède la période autorisée (16 mois) doit soumettre une nouvelle demande d'admission, selon les dates habituelles (1^{er} février), si elle souhaite réintégrer le programme (article 3.1.1.10 du Règlement des études).

Ce que peut faire un.e étudiant.e qui se sent lésé.e dans ses droits

L'étudiant.e peut exercer en tout moment son droit de recours auprès de la personne mandatée par l'Université pour protéger les droits des étudiant.e.s : www.usherbrooke.ca/ombudsman.

4 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES PROGRAMMES

Intervenir dans un

CONTEXTE DE COMPLEXITÉ CROISSANTE

Changements sociaux

Vieillissement de la population | Diminution et transformation de la main-d'œuvre | Diversité culturelle, de genre, identitaire | Augmentation de la prescription de médicaments

PSY DE DEMAIN

Prendre soin de son

BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE

Importance primordiale des facteurs de protection pour soi | Impératif de l'équilibre de vie

Valeur ajoutée du psychologue

Par rapport aux autres professionnels et aux avancées technologiques | Respect de l'autonomie professionnelle et du champ de compétences

Acquérir des

COMPÉTENCES CLÉS

Polyvalence | Adaptabilité | Capacité à mettre à jour ses connaissances | Esprit critique | Capacité à collaborer au sein d'équipes interdisciplinaires | Pensée réflexive | Compassion envers soi

Réclamer la

RECONNAISSANCE DE LA PROFESSION

Avancées technologiques

Intelligence artificielle | Travail à l'ère numérique et accélération du rythme | Télépratique et enjeux éthiques associés

Enjeux environnementaux

Incertitude | Rareté des ressources | Éco-anxiété

Répondre à la

DEMANDE GRANDISSANTE

Clientèles de plus en plus diversifiées et jeunes | Augmentation des troubles mentaux sévères | Tâches administratives (p. ex., rapports)

Influence à exercer pour une allocation équitable des ressources

Accessibilité aux soins | Temps suffisant pour offrir des services de qualité et appropriés | Juste rémunération | Soutien financier pour la formation continue

EXIGENCES PARTICULIÈRES POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME | D. Ps.

- Avoir réussi l'examen général au plus tard à la fin du 4^e trimestre de scolarité; seuls le cas de force majeure ou l'ajournement de l'examen général permettent de repousser cette échéance
- Avoir fait le dépôt initial du mémoire doctoral au plus tard à la fin du 9e trimestre du programme afin d'obtenir l'autorisation de débuter l'internat (c.-à-d., la dernière activité à réaliser pour terminer le programme); seul le cas de force majeure permet de repousser cette échéance

EXIGENCES PARTICULIÈRES POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME | Ph. D.

Avoir réussi l'examen synthèse au plus tard à la fin du 7e trimestre de scolarité; seuls le cas de force majeure ou l'ajournement de l'examen synthèse permettent de repousser cette échéance

SÉMINAIRES DE MENTORAT | D. Ps. et Ph. D.

- Cibles de formation
 - o Engager des discussions constructives avec les pairs sur les défis, obstacles, stratégies et conditions facilitantes quant à la mise en œuvre de la démarche scientifique dans le cadre du parcours professionnel. Faire une présentation orale et publique de l'avancement de chacune des étapes de réalisation de la production de fin d'études
- Déroulement
 - o 7 activités de 3 heures réparties durant les 3 premières années de formation
 - o Animation faite par un membre de l'équipe enseignante

COMITÉ DE THÈSE | Ph. D.

- Intention pédagogique
 - o Soutenir la ou le doctorant.e dans la réalisation de son projet de recherche
 - o Assurer la cohérence du parcours de l'étudiant.e
 - O Veiller à ce que le projet de recherche respecte les critères d'évaluation et de scientificité en termes de pertinence, d'originalité et d'envergure
 - o Favoriser la progression du ou de la doctorant.e (p. ex., proposer des modifications à apporter au projet pour des raisons de faisabilité, contribuer à l'élaboration d'objectifs à atteindre)
 - o Donner son accord pour le dépôt de la thèse
- Composition du comité de thèse
 - o 3 professeur.e.s⁹
 - Directeur ou directrice de recherche (et codirectrice ou codirecteur, s'il y a lieu)
 - 1 professeur.e interne (membre du Département)
 - 1 professeur.e externe ou interne
- Critères d'admissibilité à titre de membre du comité de thèse
 - o Œuvrer dans un domaine de spécialité compatible avec l'objet de recherche ou la méthode retenue par l'étudiant.e
 - o Détenir un Ph. D.
 - o Posséder l'expertise nécessaire à l'encadrement d'un processus de recherche
 - o S'engager à prendre part aux rencontres du comité

⁹ Outre les professeur.e.s d'université, d'autres professionnel.le.s sont également admissibles dans la mesure où les 4 critères présentés ci-dessus sont respectés. À titre d'exemple, des chercheur.e.s d'institut public ou privé, des professionnel.le.s de recherche, ou de professeur.e.s travaillant au sein d'institution non universitaire peuvent être admissibles.

Déroulement

- o Minimum de 5 rencontres réparties durant les 5 premières années de formation (se référer au schéma du parcours de formation spécifique au Ph. D.)
- o Planification et organisation des rencontres faites par la ou le doctorant.e

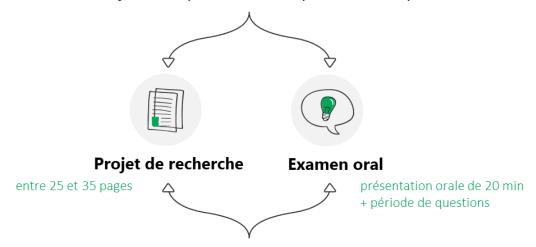
THÈSE | Ph. D.

- La thèse exigée dans le cadre du programme de Ph. D. RI compte 47 crédits.
- Elle vise à apporter une contribution originale et significative au développement des connaissances scientifiques utiles à la pratique de la psychologie par la réalisation et la diffusion des résultats d'une recherche empirique.
- En plus du document écrit à produire, la thèse est présentée à l'oral et fait l'objet d'une évaluation lors de la soutenance publique réalisée devant les membres du jury.

DESCRIPTION DE L'EXAMEN DE SYNTHÈSE • Ph.D.

EXAMEN DE SYNTHÈSE | Informations générales • Ph. D.

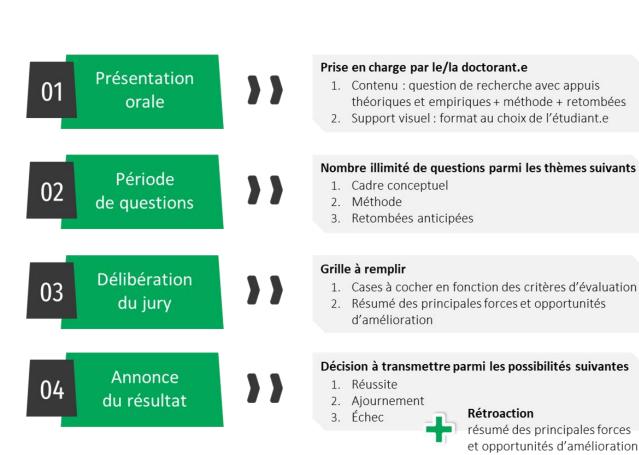
L'évaluation de l'examen de synthèse prend en compte les deux parties suivantes :



DÉCISION (réussite, ajournement, échec) repose sur l'**appréciation générale** des deux parties de l'examen et ne correspond pas à un calcul sommatif des critères d'évaluation

EXAMEN DE SYNTHÈSE | Vue d'ensemble de la procédure • Ph. D.

,	Former le comité	> Déposer le projet	> Consulter le projet	> Réaliser l'examen oral	> Transmettre le résultat
responsables	Doctorant.e et directeur/directrice de recherche	Doctorant.e	Chaque membre du comité	Doctorant.e	Président.e du comité
directives	3 professeur.e.s, dont: - 1 président.e (à désigner) - 1 professeur.e externe (préférablement) - directeur/directrice de recherche	Autorisation du/de la directeur/ directrice de recherche	Appréciation en fonction des critères établis	Animation faite par le/la président.e du comité	2 formulaires à remplir par le/la président.e de façon concertée avec les membres du comité
modalité	Formulaire à remplir par les membres du comité directeur/directrice en fait la demande à la faculté	Par courriel à psychologie@usherbrooke.ca secrétariat de la faculté directeur/directrice en cc	Aucun rapport à remettre	En personne ou en ligne au choix du comité	Formulaires à transmettre par le/la président.e
échéance	Début de l'automne de la 2 ^e année (au plus tard)	Automne de la 3 ^e année (au plus tard)	Avant l'examen oral	Automne de la 3º année (au plus tard)	Après l'examen oral



EXAMEN ORAL | Rôles du/de la président.e • Ph. D.



AVANT

l'examen oral

tous les membres du comité

- Consulter le projet de recherche de l'étudiant.e pour faire une appréciation personnelle du contenu écrit
- Aucun rapport à écrire ni à transmettre à l'étudiant.e



PENDANT

l'examen oral

- Animer le début de la rencontre : présentation des personnes présentes, rappel de l'objectif et du déroulement de l'examen oral
- Faire l'enregistrement de l'examen oral
- Chronométrer le temps de la présentation orale
- Coordonner les échanges de paroles



durant la **DÉLIBÉRATION**

- Remplir les formulaires en recueillant l'avis de chaque membre du comité
- Coordonner les échanges de paroles



lors de l'annonce du **RÉSULTAT**

- Communiquer la décision
- Fournir le résumé des principales forces et opportunités d'amélioration
- Transmettre par courriel à l'étudiant.e une copie du formulaire d'évaluation

20 min

enregistrée

20-30 min env.

enregistrée

15-30 min

15 min

PROCÉDURE DE TRANSFERT DU D. Ps. AU Ph. D. RI

Les étudiant.e.s qui en sont à leurs 2 premières années d'inscription au programme de D.Ps. offert par le Département de psychologie de l'Université de Sherbrooke peuvent faire une demande de transfert vers le Ph. D. RI. Cette demande doit être acheminée par courriel au secrétariat du Département et à la personne responsable des programmes de 3^e cycle du cheminement. Les documents suivants, en format électronique, doivent être joints au courriel :

- Lettre d'acceptation d'un.e professeur.e du Département à diriger les travaux de thèse dans le cadre du Ph. D. RI
- Texte d'une page décrivant les intérêts/projet de recherche ainsi que la justification du directeur ou de la directrice de recherche
- Curriculum vitae incluant les expériences liées à la recherche, celles-ci devant être validées par la personne qui a encadré les travaux (signature ou lettre)
- Liste de 3 répondant.e.s avec les titres et coordonnées
- Relevés de notes du baccalauréat en psychologie, du D.Ps., ainsi que de tout autre diplôme pertinent

Si le dossier est jugé recevable, la candidate ou le candidat sera invité.e à une entrevue menée par deux professeur.e.s du Département ayant pour objectif principal de vérifier les points suivants (puisque la personne a déjà été acceptée au D.Ps., l'entretien ne porte pas sur les aspects liés aux compétences professionnelles en termes d'évaluation et d'intervention):

- Connaissance de la nature d'un Ph. D.
- Motivation envers le programme
- Expériences préalables appuyant la candidature
- Caractéristiques personnelles requises
- Arrimage avec le directeur ou la directrice de recherche

Si la candidature est retenue, le transfert au Ph. D. RI deviendra effectif à la prochaine session de cours.

5 NOTES DIVERSES

RÉSULTATS ACADÉMIQUES COMMUNIQUÉS SOUS FORME DE COTES

Le tableau qui suit regroupe les balises utilisées pour convertir les cotes en pourcentage.

ÉCHELLE DE L'UNIVERSITÉ (COTES)	RÉSULTATS EN %
A+ (4,3)	91,5 - 100
A (4,0)	88,5 - 91,4
A- (3,7)	84,5 - 88,4
B+ (3,3)	81,5 - 84,4
B (3,0)	77,5 - 81,4
B- (2,7)	74,5 - 77,4
C+ (2,3)	70,5 - 74,4
C (2,0)	67,5 - 70,4
C- (1,7)	63,5 - 67,4
D+ (1,3)	60,5 – 63,4
D (1,0)	57 – 60,4
E (0)	Inférieur à 57

ABSENCE PROLONGÉE ET NON PLANIFIÉE DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR DE RECHERCHE

En cas d'absence prolongée et non planifiée de la part de votre directrice ou directeur de recherche, nous vous invitons à contacter Fanie afin que des mesures transitoires soient mises en place le plus rapidement possible. Nous souhaitons ainsi nous assurer que vous recevrez un encadrement continu tout au long de votre processus de recherche.

LA PARTICIPATION AUX RENCONTRES DE SUPERVISION

La participation aux rencontres de supervision est **OBLIGATOIRE**. Toute étudiante ou tout étudiant qui manquerait à sa responsabilité de participer activement aux rencontres de supervision, sans justification jugée valable pour une situation donnée, pourrait voir une note disciplinaire inscrite à son dossier.

LA CONFIDENTIALITÉ DES RENCONTRES DE SUPERVISION

La personne qui supervise une ou un stagiaire a les mêmes obligations déontologiques en regard du secret professionnel. Elle n'a pas le droit de briser le secret professionnel à propos du contenu des rencontres. Toutefois, tel que précisé par l'Ordre des Psychologues du Québec (Psychologie Québec, mai 2005, p. 12), l'obligation de confidentialité peut avoir des limites. La responsabilité de la personne qui assure la supervision peut l'amener à transmettre de l'information à un responsable universitaire.

Il est donc nécessaire de comprendre que le contenu de vos échanges avec votre superviseure ou superviseur pourra être dévoilé à des collègues et/ou responsables de votre parcours de formation, et ce, dans le meilleur intérêt de votre formation, des partenaires, des clients et de la profession. Il importe en effet de comprendre que le Département de psychologie porte la responsabilité de la qualité des apprentissages, de la qualité des interventions faites par les stagiaires et internes, ainsi que des standards professionnels des personnes qui accèdent à l'OPQ avec un diplôme décerné par l'Université de Sherbrooke. Aussi, si une superviseure ou un superviseur juge à propos d'échanger avec des collègues et/ou responsables de votre parcours de formation au sujet d'une ou d'un stagiaire ou interne, ou d'une situation particulière, elle ou il doit le faire.

Dans le cadre des supervisions groupales ou des cours, les stagiaires et internes doivent tous s'engager à respecter le caractère confidentiel des échanges cliniques.

LA PRÉSENCE AUX ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Il est attendu de chacune et chacun une participation active à toutes les activités pédagogiques. D'une part, cela relève d'un engagement à l'égard de ses consœurs et confrères et, d'autre part, il est considéré que la participation aux activités est porteuse d'apprentissages. L'évaluation académique ne peut rendre compte de tout dans le développement des attitudes et comportements inhérents à la compétence d'une professionnelle ou d'un professionnel. Ainsi, même si une personne réussit les épreuves visant à évaluer ses apprentissages et compétences, des absences répétées (voire même des retards répétés) aux activités pourraient compromettre la poursuite du programme. Toute personne-ressource qui le juge à propos doit informer le ou la coresponsable des programmes du 3e cycle associé au cheminement des retards ou absences observés chez une étudiante ou un étudiant.

Dans l'éventualité d'une absence, l'étudiante ou l'étudiant est prié(e) d'en informer d'avance la personneressource, dans la mesure du possible. Dans l'impossibilité de prévenir la personne-ressource, l'étudiante ou l'étudiant doit la contacter le plus rapidement possible.

UTILISATION D'ORDINATEURS PORTABLES ET DE TELEPHONES INTELLIGENTS EN CLASSE

L'utilisation d'un ordinateur portable en classe n'est permise que pour la prise de notes, les activités demandées par l'enseignante ou l'enseignant à des fins pédagogiques et l'accès au site Moodle du cours. Toute autre utilisation (navigation web, communication entre étudiantes ou étudiants, courriels, etc.) est interdite. Au même titre, l'utilisation de téléphones intelligents est interdite durant le cours. Les appareils doivent être éteints avant d'entrer en classe. Cette mesure vise à prévenir des situations nuisibles aux apprentissages ainsi qu'aux échanges et au climat de travail dans la classe durant le cours. Si cette situation devait se présenter, l'étudiante ou l'étudiant pourrait alors être invité à poursuivre sur-le-champ ses activités personnelles de communication à l'extérieur de la classe, et ce, pour le reste de la séance.

AUTRES LIENS UTILES

Horaires

- https://www.usherbrooke.ca/flsh/etudiants/horaires/automne/psychologie/
- https://www.usherbrooke.ca/flsh/etudiants/horaires/hiver/psychologie/

Sites Internet internes

- Département de psychologie
 - o https://www.usherbrooke.ca/psychologie/
- Faculté des lettres et des sciences humaines
 - o https://www.usherbrooke.ca/flsh/

Formulaires

On vous demande de fournir un formulaire?

- Si la demande concerne votre production de fin d'études
 - o Se connecter au Portait étudiant pour accéder à l'application GestForm (pour des captures d'écran du fonctionnement de GestForm, cliquer ici)
- Pour 99,99% des autres demandes 😊
 - o Cliquer ici
 - o Télécharger le formulaire demandé à partir de la page de la faculté (exemple ci-dessous)

